

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'EVALUATION
SELECTION PROFESSIONNELLE D'INTEGRATION AU GRADE
D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

COLLECTIVITE : COMBS-LA-VILLE

En vertu de l'arrêté n° 2017-179 du 3 juillet 2017 portant ouverture de la session de sélection professionnelle d'intégration au grade d'éducateur des activités physiques et sportives.

L'an deux mille dix sept, les membres composant la commission de sélection professionnelle se sont réunis le lundi 18 septembre 2017 au centre de gestion de Seine-et-Marne.

La séance est ouverte à 14 H 00.

Composition de la commission :

- M. CHOMONT Gérard, assurant la présidence,
- M. ZEHRINGER Daniel, personnalité qualifiée,
- Mme BESNARD LE BLANC Ghislaine, en tant que fonctionnaire représentant la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 7 septembre 2017.

Après étude des dossiers et auditions des candidats la commission ne déclare pas les agents aptes à être intégrés au grade d'éducateur des activités physiques et sportives.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres.

A Lieusaint, le lundi 18 septembre 2017

Les membres de la commission :

M. CHOMONT Gérard



M. ZEHRINGER Daniel



Mme BESNARD LE BLANC
Ghislaine



Affiché dans les locaux et publié sur le site internet du Centre de gestion de Seine-et-Marne le : 18 SEP, 2017

Affiché dans les locaux et publié sur le site internet de la collectivité le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de son affichage